

Règlement du concours de Logo du Groupe Français de Spectroscopie Vibrationnelle

Le GFSV est une association de [type 1901](#) visant à promouvoir les spectroscopies vibrationnelles dans les milieux tant académiques qu'industriels.

Le GFSV dans le cadre de la rénovation de son site internet lance un concours pour un nouveau logo ouvert à l'ensemble de ses Membres et Amis.

1. Règlement du concours:

- 1) Le concours est ouvert au jour de publication du présent avis à tout [Membre ou Ami](#).
- 2) L'objet du concours est la création d'un nouveau logo pour le GFSV rappelant l'objet de l'association (voir [statuts](#)).
- 3) La présentation finale tiendra compte du fait que le logo sera de l'ordre de 3*5 cm. Les concurrents veilleront à tenir compte de la taille finale dans la finesse des détails.
- 4) La date limite de dépôt des projets à l'échelle 1 est le 31 janvier 2009 à l'adresse gfsv@cnrs-orleans.fr.
- 5) Le jury est composé des [membres du bureau](#).
- 6) Le résultat sera dévoilé lors des Journées 2008 à Toulouse.
- 7) Le logo gagnant vaudra au vainqueur la gratuité des frais d'inscription aux journées de Toulouse.

2. Questions diverses

Pour toute autre interrogation veuillez nous contacter [ici](#).